news.belgium

23 juin 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 juin 2006

Contrat services de téléphonie

Reconduction tacite de contrat pour des services de téléphonie mobile

Reconduction tacite de contrat pour des services de téléphonie mobile

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la reconduction du contrat avec Belgacom Mobile SA Proximus pour des services de téléphonie mobile, destinés aux services publics dans tout le pays.Le cahier des charges approuvé estimait le nombre d'abonnement à environ 2.500 abonnements. Or, au vu des conditions particulièrement avantageuses, d'autres SPF se sont ajoutés au contrat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

